



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 06/04/2023

### RÉPONSE À UN ARTICLE DE PRESSE

Centre de rétention administrative de Lille-Lesquin

La Voix du Nord a fait paraître le 14 mars 2023 sur son site internet un article intitulé « Le profil délinquant d'une majorité change la donne au centre de rétention », présentant le centre de rétention administrative de Lille-Lesquin comme un lieu d'insécurité et mettant en question l'état et l'hygiène des chambres mises à disposition des retenus. À la suite de cet article, le préfet de la zone de défense et de sécurité Nord souhaite apporter des précisions.

Il rappelle que le centre de rétention administrative de Lille-Lesquin est de conception récente, avec une extension de 30 places livrée en avril 2021. Fonctionnel, il possède des zones de vie spacieuses et correctement équipées.

La direction zonale de la police aux frontières en assure la gestion. Des contrats de nettoyage ont été signés avec des entreprises privées, afin que les lieux fassent l'objet d'un entretien régulier et méticuleux, l'état d'hygiène des chambres et des sanitaires étant évidemment particulièrement examiné. De même, des budgets importants sont régulièrement consacrés à des travaux de réfection ou de mises aux normes indispensables. Enfin, en cas de dégradations, des réparations sont immédiatement mises en œuvre, afin que les lieux conservent un bon état général et que les droits des retenus, comme les conditions de travail des personnels œuvrant au sein du centre, soient scrupuleusement respectés.

Malgré l'engagement de ses services, l'administration ne peut ainsi être tenue pour responsable de l'impression de désordre visuel, qui peut parfois résulter du non-respect des règles de vie en collectivité et du comportement de certains retenus. Dans ce contexte, la remise en question de l'état d'hygiène au sein du centre résulte d'une analyse superficielle de la situation.

Enfin, comme l'ensemble des lieux de privation de liberté, le centre de rétention administrative de Lille-Lesquin est placé sous le contrôle permanent des juridictions judiciaires et administratives, qui s'assurent du bon respect des droits des retenus et de la légalité des mesures prises à leur encontre. Des associations défendant les retenus ou les guidant dans leurs démarches y assurent également des permanences quotidiennes. S'il était avéré, le mauvais fonctionnement de la structure aurait donc déjà eu l'occasion d'être relevé.

**Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord**  
Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50  
Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)